Programme de Formation

Du texte réglementaire à l'emballage: mise en pratique du PPWR (réf : EM027)

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels impliqués dans la conception, le choix, la conformité ou la gestion des emballages, notamment :

- responsables et chargés d'affaires réglementaires
- responsables qualité, sécurité des aliments et environnement
- responsables emballages, R et D, innovation et développement produit
- services achats, marketing, production, industrialisation, logistique et RSE

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales implications techniques et opérationnelles du PPWR pour les emballages
- Distinguer les notions clés liées aux matériaux, à la recyclabilité, au contenu recyclé, à la biodégradabilité, au compostage et au réemploi
- Identifier les emballages et composants susceptibles d'être les plus exposés aux futures exigences réglementaires
- Définir les premières actions à engager pour adapter leur portefeuille d'emballages et orienter leurs choix d'écoconception.

Description

Les participants apprendront à identifier les principales implications techniques et opérationnelles du PPWR liées aux matériaux, à la recyclabilité, au contenu recyclé, à la biodégradabilité, au compostage, au réemploi et à repérer les emballages les plus exposés.

À partir de cas pratiques, la formation permet de traduire les exigences du PPWR en premières actions d'écoconception et d'adaptation du portefeuille d'emballages, afin d'orienter les choix techniques et préparer les évolutions réglementaires.

Cette formation est proposée en duo avec la formation RA027 "Décryptage du règlement PPWR"

Bénéficiez de 20% de réduction en inscrivant un même participant sur les 2 formations

Prérequis

Avoir suivi la formation RA027 « Décryptage du règlement PPWR » ou avoir une bonne connaissance des articles du PPWR.

Modalités pédagogiques

- Présentation de cas pratiques transposables
- Echanges interactifs autour de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation finale des connaissances (écrite, sous forme de questionnaire ou d'étude de cas).
- Évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour tout besoin d'adaptation de la formation lié à une situation de handicap ou toutes autres situations personnelles, merci de nous en informer avant inscription afin d'étudier ensemble les mesures nécessaires : handicap.formation@adria.fr